Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023 Affichage : 23/06/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 15 JUIN 2023

Nombre de membres:

En exercice: 59 Présents: 40 Pouvoirs: 11 Votants: 43

Date de convocation et d'affichage: 9 juin 2023

Numéro: D20230615_145

Objet:

Adhésion à M'Ton Marché

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint Nizier le Désert, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	Х		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		Х	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	Х		
	Thierry	JOLIVET	Х		
	Stéphane	MERIEUX	Х		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	Х		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	Х		
	Chantal	BROUILLET	х		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX		х	F. BAS- DESFARGES
	Michel	JACQUARD	Х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	Х		
	Pascal	CURNILLON		х	P. MATHIAS
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		х	M. JACQUARD
	Jean-François	JANNET	Х		
CONDEISSIAT	Daniel	MOREL	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX	Х		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		х	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		х	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	Х		
	Émilie	FLEURY		Х	JP. GRANGE
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	

001-200069193-20230615-DELIB-23-145-DE

Accusé certifié exécutoire

				Réception par le préfet : 22/06/2023		
MONTHIEUX	Denis	PROST	Affic	hage X	: 23/06/	2023
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER		х		
	Rachel	RIONET		Х		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		х		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		х		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		х		
	Evelyne	ESCRIVA			Х	L. LOREAU
	Pascal	GAGNOLET		х		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR			Х	D. BOULON
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI		х		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER			Х	I.DUBOIS
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		х		
	Patricia	ALLOUCHE			Х	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		х		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		х		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		х		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		х		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER			Х	JM. GAUTHIER
	Martine	MOREL-PIRON			Х	S. PERI
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		х		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX			Х	
VALEINS	Fréderic	BARDON			Х	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		х		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		х		
	Isabelle	DUBOIS		х		
	François	MARECHAL		х		
	Marie Anne	ROUX			Х	
	Didier	FROMENTIN		х		
	Agnès	DUPERRIER		х		
	Jacques	LIENHARDT			Х	JF. JANNET
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT			Х	

Secrétaire de séance élue : Sonia PERI

Rapporteur: Audrey CHEVALIER

Depuis le 1^{er} janvier 2019, par arrêté portant modification des compétences, la CCD a la compétence création, développement et promotion d'évènements à vocation commerciale à l'échelle du territoire intercommunal (marchés à thèmes et communaux).

Certaines mairies et de leurs associations en matière d'organisation, de promotion et de développement de leurs marchés ont fait remonter un besoin d'accompagnement. A ce jour, 11 mairies ont été identifiées.

L'association M'Ton Marché est un interlocuteur spécialisé dans le domaine de l'accompagnement et du développement des marchés :

- Réponses aux questions réglementaires
- Concept d'animation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-200069193-20230615-DELIB-23-145-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023 Affichage : 23/06/2023

- Mise à disposition de ressources types (règlement de marché, enquête habitants, fiches pratiques thématiques, boîte à outil créations de marchés...)
- O Diffusion d'annonces de professionnels sur un site spécialisé
- Assistance pour tous les projets de marchés

L'adhésion par la CCD permettra à l'ensemble des communes et leurs associations de bénéficier d'outils, de services gratuits et de choisir au besoin d'être accompagnées sur des sujets plus poussés avec un forfait préférentiel grâce à l'adhésion de la CCD. Le coût financier pour 6 mois d'adhésion est de 1 803,04 €.

Cette démarche aura une résonnance à l'échelle du territoire au profit de l'ensemble de ses habitants. La complexité du maintien et du développement des marchés hebdomadaires et thématiques ressentie par les élus traduit un fort besoin d'accompagnement.

Il est proposé au Conseil communautaire d'adhérer à M'Ton Marché pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2023 et de supporter le coût de l'adhésion de 1 803,04 € et d'autoriser Madame la Présidente à signer les documents afférents.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 43 voix pour et 8 abstentions :

- **D'adhérer** à M'Ton Marché pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2023 et de supporter le coût de l'adhésion de 1 803,04 €,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, le 15 juin 2023

La Présidente, Isabelle DUBOIS